

Organisation des "Journées SECURITE" :

➤ **Chaque Président de club nomme 2 REFERENTS SECURITE**

- un référent "Compétition"
(titulaire à minima d'un brevet ou diplôme permettant d'encadrer une des équipes "Compétition" du club)
- un Référent "EdR"
(titulaire à minima d'un brevet fédéral "Développement" ou "Découverte-Initiation")

➤ **Chaque Comité départemental organisera avant le 30 septembre 2017 :**

- une réunion d'information/formation spécifique pour les Référents "Compétition"
- une réunion d'information/formation spécifique pour les Référents "EdR"

Thème de la saison : AMELIORATION DU JEU DE MOUVEMENT -REDUCTION DU NOMBRE DE RUCKS

➤ **Chacun des deux Référents Club organisera alors avant le 30 novembre 2017 une table ovale avec interventions en salle et sur terrain :**

- pour le Référent "Compétition" à destination de l'ensemble des entraîneurs des différentes catégories "Compétition"
- pour le Référent "EdR" à destination de l'ensemble des éducateurs des différentes catégories "Ecole de Rugby"

➤ **Le Président de club informera la Commission Sécurité du Praticant du Comité territorial de Provence des date, lieu et horaires de chacune de ces réunions internes au moins une semaine avant son déroulement.**

➤ **A l'issue de ces réunions internes, et avant le 30 novembre 2017, le Président de club adressera au responsable de la Commission "Sécurité du Praticant" du Comité territorial de Provence une attestation de présence où seront identifiés les Educateurs et Entraîneurs présents lors de ces réunions internes (voir document joint).**

Pierre-Edouard DETREZ
Responsable commissions "Sécurité" et "Académie Premières Lignes"
Comité territorial de Provence
06 24 38 59 19
provence-123-melee@orange.fr

Nous attirons votre attention sur la nécessité de choisir deux Référents qui, au-delà de leurs compétences techniques et de leurs disponibilités, se devront d'exprimer leurs qualités pédagogiques pour transmettre aux éducateurs et entraîneurs de club les informations et méthodes proposées.